

Emballages et déchets d'emballages: valorisation et recyclage des déchets

2001/0291(COD) - 07/03/2003 - Communication de la Commission sur la position du Conseil

La Commission approuve la position commune adoptée à la majorité qualifiée. Elle se réjouit notamment que cette révision se limite aux objectifs de valorisation et de recyclage et qu'elle permette d'affiner la définition du terme "emballage". D'autres questions doivent d'abord être examinées et discutées avec les parties intéressées avant que de nouvelles initiatives puissent être prises.